



VILLE DE  
**CAPDENAC**

BULLETIN MUNICIPAL - Printemps 2023 - n°46

# CCAP

# info



**13 mars 2023 : ouverture de l'Espace France Services,  
déménagement des services du CCAS et visite du Sous-préfet**



# LE MOT DU MAIRE



Chères Capdenacoises, chers Capdenacois,  
Un nouveau projet vient de se concrétiser avec l'ouverture de l'Espace France Services, début mars.

Nous avons tous gardé en mémoire le goût amer de la fermeture de notre perception par l'État fin 2017, alors même que nous avons porté la rénovation de ce bâtiment pour l'accueillir en 2003.

Aujourd'hui l'État mène des politiques d'accès à ses services publics sous conditions de partenariat financier avec les Collectivités. Capdenac, en tant que ville-centre s'est volontairement inscrite dans cette démarche pour que chacun puisse accéder à ses droits élémentaires au plus près de chez soi et ce malgré le coût restant à la charge de la Collectivité.

Répondre concrètement à vos besoins quotidiens est notre mission, et pour mieux les connaître, les élus du Conseil Municipal ont décidé de venir à votre rencontre, dans vos quartiers, pour échanger sur les projets réalisés, expliquer de nouvelles politiques, notamment en matière d'entretien et de propreté de la ville, et surtout pour écouter vos demandes et idées pour améliorer notre cadre de vie.

Ces rencontres avec vous sont importantes, elles nourrissent nos réflexions pour dessiner le Capdenac de tous les jours et le Capdenac de demain. Avec l'ensemble des élus, je vous invite vivement à y participer :

## Les élus dans vos quartiers

- Mardi 11 avril à 18h :** Livinhac (Foyer de Livinhac)
- Jeudi 13 avril à 18h :** Saint-Julien (Foyer de Saint-Julien)
- Lundi 17 avril à 18h :** Place de la Gendarmerie
- Jeudi 20 avril à 18h :** Lescrozailles (Place Vincent Auriol)
- Mardi 2 mai à 18h :** Résidence Capèle (Parking)
- Jeudi 4 mai à 18h :** Halle (sous la halle)

Stéphane Bérard  
Maire, Conseiller Régional



Le samedi 25 février, les élus de Capdenac tenaient de nouveau leur stand sur le marché. Trois sujets avaient été choisis pour informer et échanger avec les Capdenacois : l'ouverture du futur Espace France Services, l'installation progressive des associations dans la Résidence Capèle et le risque inondation. C'est l'ouverture de l'Espace France Services qui a suscité le plus de questions. Hélène Sémété, Adjointe à la Solidarité en charge de ce dossier, et Sylvie Bousignière, responsable de la structure nouvellement recrutée par la Ville, ont pu répondre aux nombreuses demandes de renseignements.

Le stand des élus a en effet connu une forte affluence démontrant l'intérêt pour ce guichet unique des services publics de l'État.

## SOMMAIRE

Vie municipale / citoyenneté	3
Services publics	4
Solidarités CCAS	5
Patrimoine / Mémoire	6-7
Finances	8
Écoles	9
Développement durable	10
Espaces publics	11
Vie quotidienne	12

**Directeur de la publication :**  
Stéphane Bérard

**Réalisation :**  
Façon-France - 05 65 76 04 40

**Impression :** GRAPHO12

**Crédits Photos :** Commune de Capdenac-Gare, Office Social et Culturel, Le Petit Oiseau

**Dépôt légal :** Avril 2023

Tél. 05 65 80 22 22  
contact@capdenaccgare.fr  
Site internet en cours d'élaboration

 Ville de Capdenac

## Cérémonie de citoyenneté



Samedi 25 mars, remise de la carte électorale et du livret du citoyen aux nouveaux jeunes électeurs et électrices de Capdenac.

## Cérémonie de remise des médailles et départ à la retraite du personnel de la Commune et du CCAS

Le 11 janvier, Stéphane Bérard et l'ensemble du Conseil Municipal ont réuni le personnel de la Commune et du CCAS à l'occasion des vœux 2023. Le Maire a tout d'abord rappelé la crise sanitaire et l'investissement sans faille de tous les agents pour assurer les services municipaux en faisant preuve d'une grande adaptabilité. Stéphane Bérard a ensuite égrainé les réalisations de ce début de mandat et évoqué les projets à venir. Ce moment convivial a permis également la remise de médailles et de saluer le travail des agents prenant une retraite bien méritée.



## Se battre pour des services publics de qualité

● Les élus du Conseil Municipal ont voté deux motions **contre la fermeture de classes** dans les écoles du territoire du Grand-Figeac, dans le Lot et l'Aveyron, ainsi qu'au collège Voltaire. Ils ont également demandé à l'Éducation Nationale une amélioration des conditions d'apprentissage des enfants à l'école Pierre Riols avec l'affectation de remplaçants, afin de garantir une qualité de l'enseignement à tous et tout particulièrement aux élèves en situation de handicap.

● Les élus de Capdenac ont également voté deux motions **pour défendre le service public ferroviaire** en s'opposant fortement à la volonté de la Direction de la SNCF de fermer le dépôt de Capdenac qui compte 41 emplois. La seconde motion exige le désenclavement de la ligne Paris - Toulouse et le respect par l'État de ses engagements financiers pour la moderniser.

## Cérémonie du 19 mars

Charles Giusti, Préfet de l'Aveyron, rend hommage à la mémoire des jeunes Capdenacais morts au combat.



## Cérémonie de remise des médailles aux élus



À l'issue du Conseil Municipal du 13 février, le Sous-préfet de Villefranche-de-Rouergue, Guillaume Raymond (à gauche sur la photo), est venu présenter le nouveau Fonds vert de l'État qui a pour objectif de subventionner les projets liés à la transition énergétique. Guillaume Raymond a profité de sa visite pour remettre médailles et distinctions à plusieurs élus, en présence d'élus du mandat précédent, également conviés. Le Sous-préfet a remis la distinction d'honorariat de Maire-Adjoint à Gérard Roumieux pour ses fonctions pendant 22 ans, la médaille d'honneur régionale, départementale et communale échelon argent à Hélène Sémété pour ses 20 ans d'engagement et à Fernand Déléris, échelon vermeil, pour ses 30 ans de services rendus. Enfin, Monsieur le Sous-préfet a remis la médaille échelon argent à Stéphane Bérard pour ses 20 ans d'engagement en tant qu'Adjoint aux sports de 2001 à 2008, et depuis le 15 mars 2008, en tant que Maire de Capdenac-Gare.

## Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

Dès l'âge de 16 ans (dans le premier trimestre de la date anniversaire), chaque Française et chaque Français doit se faire recenser à la mairie de son domicile où il lui est remis une attestation de recensement qui permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC) et de l'inscrire automatiquement sur la liste électorale à ses 18 ans.

**Important: l'attestation de recensement est obligatoire pour certaines démarches: inscription à des examens comme le Bac ou le permis de conduire.**

## Ouverture de l'Espace France Services : les services de l'État au plus près des citoyens



De gauche à droite : **Sylvie Bousignière**, responsable France Services – **Emeline Pham Huu Ghem**, assistante CCAS/Service aide à Domicile/France Services – **Sylvie Bonnefous**, responsable CCAS Solidarité – **Sandrine Benaben**, responsable adjointe service CCAS SAD – **Stéphanie Viguier**, responsable CCAS SAD – **Cécile Villette**, Directrice Générale des Services



Ce lundi 13 mars 2023, a ouvert l'Espace France Services porté par la Ville de Capdenac-Gare en lien avec le Grand-Figeac, compétent en matière d'animation et de coordination des six France Services de la Communauté de Communes. Stéphane Bérard, Maire, avait souhaité que les élus du Conseil Municipal visitent cette nouvelle structure regroupant l'Espace France Services ainsi que les services du CCAS, le Service Solidarité et le Service d'Aide à Domicile, services auparavant logés dans les locaux de la mairie.

Guillaume Raymond, Sous-préfet, avait également répondu à son invitation, la France Services de Capdenac étant la 30<sup>ème</sup> de l'Aveyron. Il a félicité la décision des élus d'accueillir ce guichet des services de l'État, répondant ainsi à un fort besoin de proximité des citoyens. Guillaume Raymond a annoncé l'augmentation de la subvention de l'État qui passe de 30000 € à 35000 € par an ce qui couvre 60% des

dépenses induites par ce nouveau service, la différence étant assumée par le budget de la Commune. Les élus ont pu se rendre compte des six mois de travail intense des services administratifs et techniques de Capdenac pour offrir un accueil moderne et de qualité qui sera assuré par des agents formés et expérimentés dans l'accueil du public et le domaine social.

**Des permanences pour les déclarations des revenus seront assurées. Dès les dates connues, une information sera transmise pour les prises de rendez-vous.**

### Vos démarches France Services

Les agents France Services vous accueillent et vous accompagnent pour vos démarches administratives au quotidien au sein d'un guichet unique. Ces agents ont pour mission de délivrer gratuitement un premier niveau d'information et d'accompagnement numérique.

### Quelques exemples :

- **ANTS** : Immatriculation d'un véhicule, renouvellement de permis de conduire, pré demande de carte d'identité ou de passeport
- **CARSAT** : Édition d'un relevé de carrière et obtention d'une estimation retraite
- **CPAM et MSA** : Création du compte Ameli, demande de Complémentaire Santé Solidaire, ouverture des droits, mutation
- **PÔLE EMPLOI** : Actualisation, inscription, réinscription
- **CAF et MSA** : Demande d'aides au logement, demande de prime d'activité, actualisation trimestrielle
- **DDFIP** : Création du compte [impôts.gouv.fr](https://impots.gouv.fr), aide dans vos calculs de frais kilométriques, aide dans votre déclaration d'impôts simple

Au-delà des formalités administratives, **un accès à des postes informatiques en libre-service est disponible.**

France Services : 05 65 80 49 31 / Solidarité : 05 65 80 22 33 / Service d'Aide à Domicile : 05 65 80 22 32



## Dispositif d'aides aux vacances d'été pour les enfants

Parce qu'il est important de partager des aventures entre jeunes et sans les parents, chaque année, le CCAS aide les familles à faire partir leurs enfants en camps de vacances ou en colonie avec l'Office Social et Culturel de Capdenac mais aussi tout autre structure organisatrice de séjours de vacances ou linguistiques. Dispositifs d'aides sous conditions de ressources (quotient familial de la CAF ou de la MSA inférieur à 800 €).

## Aide aux financements des voyages scolaires

L'établissement de votre enfant organise un voyage scolaire? **Vous pouvez bénéficier d'une aide financière pour atténuer votre participation aux coûts de ce voyage.** Cette aide sous condition de ressources de la famille est possible pour tous les enfants de 3 à 18 ans habitant la Commune et sur tous les établissements scolaires (quotient familial de la CAF ou de la MSA inférieur à 800 €).

## Financer mon permis

Dans notre région, le permis est souvent le sésame pour trouver un emploi et il n'est pas toujours facile de le financer. Vous avez entre 15 et 25 ans? Vous habitez les communes de Capdenac Gare ou de Sonnac depuis au moins un an? Une bourse au permis pouvant aller jusqu'à 850 € peut vous être attribuée par le CCAS sous conditions de ressources.

Pour tous renseignements sur les dispositifs du CCAS :  
05 65 80 22 33



## Monalisa



## Tous Mobilisés

Des citoyens agissent et s'associent contre l'isolement social des personnes âgées.

**Vous êtes une personne âgée, en retraite ? Le dispositif Monalisa de Capdenac Gare vous propose des actions de lien social.**

- Des bénévoles vous proposent
- des visites à votre domicile
  - des visites en structures
  - des actions collectives...

Des bénévoles s'investissent sur Capdenac Gare via l'action de l'OSCC et la coopération MONALISA 46

[www.monalisa-asso.fr](http://www.monalisa-asso.fr)

Office Social et Culturel Capdenac  
05.65.63.83.45  
mail: [officeculturelcapdenac@orange.fr](mailto:officeculturelcapdenac@orange.fr)  
OSCC 2 rue Polonceau 12 700 CAPDENAC GARE

## Table ronde sur le maintien à domicile des personnes âgées, des publics fragiles ou vivant avec un handicap



Mme Hélène Sémété, Adjointe à la solidarité et M. Alain Nicolas, responsable de l'ADMR

À l'occasion de la première édition de la journée nationale des Aides à Domicile, le 17 mars, journée mise en place par le ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes Handicapées, la Ville de Capdenac-Gare via son CCAS et l'antenne ADMR de Capdenac organisent conjointement une table ronde sur le maintien à domicile des personnes âgées, des publics fragiles ou vivant avec un handicap. Cette rencontre a lieu le lundi 3 avril en mairie. Les deux services de soins à domicile, Gai Logis et Clos Jonquille, ont répondu présents à cette rencontre. Deux aides à domicile, du CCAS et de l'ADMR, participent à cette table ronde qui a pour but de mieux connaître le fonctionnement des structures intervenant sur la Commune et son territoire, de développer les actions et le travail en partenariat, et de croiser les atouts et les contraintes du territoire. Elle permettra enfin de développer les missions de l'aide à domicile ainsi que son rôle d'accompagnement auprès de l'ensemble des publics cités et de maintien du tissu social.

## Qu'est ce que MONALISA ?

C'est la Mobilisation Nationale contre l'isolement des personnes âgées. Des citoyens, des associations et des institutions se mobilisent pour lutter contre l'isolement social des personnes âgées.

Cette démarche collaborative vise à encourager la participation des citoyens et des acteurs locaux volontaires pour développer la création de lien social de proximité.



## Capdenac, ville mémoire des enfants cachés et sauvés à Massip

La Ville de Capdenac-Gare, sous l'impulsion de Julie Fau, Conseillère Municipale déléguée à la mémoire et au patrimoine, s'intéresse tout particulièrement à l'un des épisodes de son Histoire, inscrit dans la mémoire collective liée à la Seconde Guerre Mondiale.

Différentes actions ont déjà été menées en 2022 :

- Lors d'une conférence, Annie Beck a transmis son témoignage d'enfant cachée.

- La Chapelle de Massip a accueilli une exposition sur les Justes, lors de la journée du Patrimoine



Dans le cadre d'un partenariat avec le Mémorial de la Shoah, des associations d'Anciens Combattants du Grand-Figeac et de l'ANRAS (propriétaire des bâtiments de Massip), une réflexion a été initiée pour la création d'un lieu de Mémoire à Massip. Un Comité scientifique, assisté de bénévoles investis, sera prochainement créé.

**À ce titre, une COLLECTE est organisée, samedi 15 avril 2023, à la mairie, de 9h à 12 h et de 14h à 17h. De quoi s'agit-il ?**

Si vous possédez des documents personnels, administratifs, des photos, des lettres, des imprimés liés à la Seconde Guerre Mondiale, tout document datant de cette période, nous vous remercions vivement de les amener lors de cette collecte car ils intéressent tout particulièrement le travail des chercheurs, des étudiants et des historiens.

- Soit vous pourrez les donner, leur préservation et leur valorisation seront assurées selon les règles strictes de conservation des archives.

- Soit vous souhaitez conserver vos documents, des copies seront faites sur place.

Si vous n'êtes pas certain(e) de l'intérêt d'un document que vous possédez, n'hésitez pas à venir le montrer, vous serez reçus par des élus et des personnes spécialisées dans la collecte et la conservation des documents qui vous renseigneront.

Tout comme ils l'ont fait pour le site de Gabaudet-Donnadieu à Issendolus, le Grand-Figeac et l'ONAC appuieront les partenaires capdenacois dans la conduite de cette collecte pour en assurer la conformité (confidentialité des dons et conservation).

**Les documents collectés serviront de support aux travaux de recherche, menés dans le cadre du projet mémoriel à Capdenac mais aussi à de nombreux universitaires qui s'intéressent à cette période.**

**Parfois, les deux projets se recoupent et c'est le cas pour le projet de Simon Louvet.**

Ce journaliste, étudiant en master d'histoire à la Sorbonne, a récemment rencontré des élus et leur a présenté son projet de **roman graphique** qui met en lumière les actions de son arrière-grand-père, Isidore, résistant français juif dans le maquis de Vabre

(Tarn), ainsi que le sauvetage des enfants juifs à Capdenac, dont sa grand-mère et sa grand-tante.

Simon Louvet a pu s'imprégner de l'atmosphère du site pour enrichir son roman graphique, illustré par le dessinateur Remedium et qui sera publié à l'automne 2023.



*« C'est extrêmement émouvant de visiter ces lieux sans lesquels ma grand-mère n'aurait peut-être pas survécu. Massip et Capdenac ont une histoire d'une grande force, historique et morale. »*

Ce travail de Simon Louvet fait écho au roman de **Nicole Bacharan**, *La plus résistante de toutes*, paru début 2023. L'auteur retrace le parcours de sa mère, résistante dans le Sud de la France, elle s'était rapprochée du réseau Saliège pour que deux enfants juifs soient cachés à Massip.



Rencontre en mairie, de gauche à droite, Stéphane Bérard, Simon Louvet, Julie Fau, Bertrand Cavalerie

## Différentes initiatives ponctuent ce projet sur la mémoire



Marie-José Auguy, Présidente de l'ANACR, Julie Fau et Patrice Guillain.

Ainsi, en partenariat avec la Maison Départementale de la Mémoire Résistance, Déportation et Citoyenneté, et l'ANACR Aveyron, la Ville de Capdenac-Gare a proposé, le 24 mars dernier, une **rencontre avec Patrice Guillain, cinéaste engagé « Sur les chemins de la Mémoire »**, au cours d'une séance avec les collégiens de Capdenac-Gare et une séance tout public.

Ces trois courts métrages rendent hommage aux Résistants qui se sont battus pour la liberté, notamment *Le 17 août à 17h* sur les événements dramatiques du 17 août 1944 à Sainte-Radegonde.



À l'issue des séances, le public a pu échanger avec le réalisateur, revenu en Aveyron avec un projet de tournage sur le passage de la colonne allemande qui a été arrêtée, à Livinhac-le-Haut et Port d'Agrès, par les Résistants qui avaient fait sauter les ponts.

Une exposition consacrée aux Justes ayant œuvré au sein de l'Église catholique en Aveyron a également été présentée. Elle a été réalisée par l'Église de France et Yad Vashem (Institut International pour la Mémoire de la Shoah), quelques panneaux ont été ajoutés par le Diocèse de Rodez. Depuis le 25 mars, l'exposition est installée dans l'Église Notre-Dame des Voyageurs.

**D'autres rendez-vous seront prochainement proposés**

## Patrimoine : église de Livinhac

La Commune de Capdenac possède un riche patrimoine bâti. La municipalité est soucieuse d'entretenir ce patrimoine dont fait partie l'église de Livinhac-le-Bas. Cet édifice, dont les origines remontent au XII<sup>ème</sup> siècle et qui fut remanié au XVI<sup>ème</sup> siècle, présentait quelques désordres en toiture qui ont provoqué des infiltrations d'eau. En outre, les abat-sons du clocher, qui permettent de rabattre le son des cloches vers le sol, étaient en péril et certains menaçaient de chuter sur la toiture. Une campagne de travaux vient de s'achever avec un remaniement des lauzes de toiture, un démoussage de l'ensemble des couvertures et le remplacement des abat-sons. Le montant des travaux réalisés s'élève à 15 310 €.

Cette opération a reçu le soutien de plusieurs partenaires: l'État a attribué 2 583 € et le Conseil Départemental de l'Aveyron a participé à hauteur de 3 189 €.



## Tourisme

L'aire d'accueil de camping-car est ouverte avec un accès gratuit jusqu'au 30 avril.

À compter du 1<sup>er</sup> mai, l'aire d'accueil de camping, les chalets et le restaurant La Guinguette seront gérés par un même exploitant pour une gestion globale des activités sur les berges du Lot.

## Des investissements ambitieux pour répondre aux besoins essentiels des habitants

● **La Maison de Santé Madeleine Brès** a ouvert, en mai 2021, grâce au travail de fond mené par la Ville de Capdenac-Gare avec les professionnels de santé et grâce aux partenariats financiers obtenus : la Communauté de Communes du Grand-Figeac, l'État, la Région Occitanie et le Département de l'Aveyron. Son aménagement se poursuit avec l'implantation d'un plateau dentaire qui ouvrira en 2024.



Le coût global de la Maison de Santé est de près de 2,3 millions d'euros financés à 75%.

Par ailleurs, les élus ont lancé une étude pour un projet d'extension sur le site afin de pouvoir accueillir de nouveaux médecins.

● **Second projet d'envergure : la construction d'un Accueil Passerelle pour les enfants de 2 ans.** Mis en place dès 2020 à l'école Chantefable avec le recrutement d'une équipe dédiée, il s'installera de façon définitive sur le site de l'école Beau Soleil, pour une liaison directe avec l'école maternelle, à la rentrée de septembre.



L'Accueil Passerelle en construction.

D'un montant de 1,2 million d'euros, cette opération est financée à 60% par l'État, la Caisse d'Allocations Familiales, la Région Occitanie et le Département de l'Aveyron.

● 2023, c'est aussi **l'accueil des associations dans le rez-de-chaussée de la Résidence Capèle.** Entièrement fonctionnel, ce site se veut un lieu d'activités et d'échanges associatifs. Cette rénovation s'inscrit aussi dans une politique de rationalisation de l'utilisation des équipements municipaux.

● **L'ouverture de l'Espace France Services, le déménagement du CCAS et bientôt l'installation des services sociaux du Département de l'Aveyron** répondent au désengagement de l'État et la fermeture de ses services. La création d'un pôle social avec des mutualisations avec les autres Collectivités permettra d'offrir, dans un lieu

unique, un accès à l'ensemble de ses droits.

● Enfin, la crise de l'énergie a conduit à accélérer **le programme de rénovation des écoles publiques et du dojo, et à entreprendre des travaux de sobriété énergétique,** en matière d'éclairage des aires de jeux sportives, en actionnant les dispositifs de subventions dédiées. Les diagnostics des bâtiments vont se poursuivre afin d'améliorer leurs performances énergétiques (salle Agora, gymnase, Maison du parc, etc.). La réflexion en cours sur la production d'énergie renouvelable va également aboutir à de nouveaux projets.

→ Les projets d'investissements sont financés par les subventions, un fort excédent antérieur issu des ventes des bâtiments économiques, et par de l'emprunt.

### Un budget de fonctionnement en progression :

● qui prend en compte les nouveaux équipements, comme la création de l'Espace France Services dont la Commune supporte un important reste à charge,

● qui subit les évolutions des coûts de l'énergie (électricité, gaz, carburants) et des matières premières, notamment les achats alimentaires pour le restaurant scolaire, et sans réelle visibilité,

● qui intègre la transition verte avec des charges en augmentation (achat de produits et de matériels spécifiques) et les réglementations en matière de rémunération du personnel.

Une optimisation de la gestion des équipements s'est accentuée avec de nouvelles pratiques mises en place fin 2022 en matière de chauffage, d'éclairage public, etc.

Dans ce contexte de fortes contraintes, les élus ont travaillé aussi sur les recettes perçues, par exemple :

- négociation avec l'exploitant du complexe funéraire,
- délégation des activités des berges du Lot.

La mobilisation des élus et des services de la Collectivité, tant pour contenir les dépenses que rechercher de nouvelles sources de recettes, conduit chaque année à une évolution maîtrisée de la fiscalité.

## Anticipons la rentrée scolaire 2023 !

L'Accueil Passerelle doit être installé dans ses nouveaux locaux, à l'école Beau Soleil, à compter de septembre 2023. Cette structure, gérée par la Collectivité, accueille les enfants de 2 ans. Elle fonctionne sur le rythme scolaire et permet de favoriser la transition vers l'école grâce à une socialisation scolaire précoce, un développement soutenu du langage et la conquête de l'autonomie.



Afin de découvrir les nouveaux locaux dont les travaux sont en cours et l'environnement de l'école Beau Soleil, les parents sont invités aux **Portes Ouvertes de l'Accueil Passerelle, organisées sur le nouveau site à l'école Beau Soleil, le samedi 15 avril de 10h à 12h.** Renseignements 06 70 81 05 54.

L'école maternelle Beau Soleil accueille les enfants dès l'âge de 3 ans, en Petite et Moyenne Section, répartis en trois classes. L'accueil des parents des futurs élèves de petite section est proposé **vendredi 14 avril de 17h à 19h.**

L'école Primaire Pierre Riols – Chantefable accueille les élèves sur deux sites, de la Grande Section jusqu'au CM2.



### Pour s'inscrire :

Les dossiers d'inscription peuvent être retirés dans les écoles et en mairie. **Attention, la première inscription dans une école publique de la Ville se fait obligatoirement en mairie.**

## Apprendre à bien s'alimenter: des petits déjeuners servis à l'école maternelle

Les repas sont des moments privilégiés d'apprentissage en famille... ou à l'école. Le petit déjeuner est un repas à part entière qui doit représenter entre 20 et 25% des apports énergétiques sur l'ensemble d'une journée.

Plusieurs études ont montré que tous les enfants ne prennent pas un petit déjeuner suffisant tous les matins. C'est pourquoi, l'Éducation Nationale a initié les petits déjeuners pédagogiques dans les écoles maternelles, en partenariat avec les Collectivités, en finançant les produits achetés à hauteur de 1,30 € par petit déjeuner servi.

La réduction des inégalités alimentaires est un enjeu essentiel pour ce premier repas de la journée, indispensable pour la concentration et la disponibilité aux apprentissages scolaires.

Ces petits déjeuners s'inscrivent également dans une démarche pédagogique avec pour objectifs de :

- favoriser l'éveil au goût
- appréhender l'équilibre alimentaire,
- sensibiliser les enfants au patrimoine culinaire local et initier de bonnes pratiques alimentaires en lien avec la provenance et la saisonnalité des produits.

Ces petits déjeuners, gratuits pour les familles, ont été proposés aux élèves de Grande Section, deux jours par semaine du mois de novembre 2022 au mois de février 2023. C'est au tour des enfants de l'école Beau Soleil d'en bénéficier. Les produits sont achetés par le responsable de la restauration scolaire, en privilégiant les produits locaux et de saison, et la diversité. La logistique est prise en charge par le personnel municipal. Les enseignantes interviennent sur la partie pédagogique.



Dans le hall de la salle Atmosphère, le 16 février, a eu lieu le vernissage de la 26ème édition d'ExpoKids sur le thème de la nature. Devant de nombreux curieux, le président de l'association Courants d'Art, Jean-Michel Roques, a félicité les bénévoles, les participants et les artistes pour cette nouvelle édition très riche et colorée. Accueillis par des chants d'oiseaux, les visiteurs ont pu apprécier des œuvres d'art réalisées avec soin par des structures locales: les écoles de Capdenac-Gare et Cuzac,

l'Accueil Passerelle, l'association des Pitchous Nounous, l'accueil de loisirs animé par l'Office Social et Culturel, les Relais Assistantes Maternelles La Farand'Olt du Grand-Figeac et l'Îlot Câlin de Figeac, ainsi que l'EHPAD Bataillé. Les artistes ont utilisé plusieurs supports et techniques pour le plaisir des yeux: le public a pu découvrir des collages, du land art, des dessins, et des peintures personnelles, ou inspirées de tableaux renommés, comme les Nymphéas de Claude Monet.

## Des herbes folles sur les trottoirs et dans les cimetières ?

Conformément à la loi, la Ville de Capdenac a cessé tout désherbage chimique à compter du 1er janvier 2017 : c'est le "Zéro Phyto". La chimie a été remplacée par le désherbage thermique, manuel, ou tout simplement par la tonte. Les herbes folles sont plus nombreuses qu'auparavant au bord des trottoirs et dans certains lieux publics comme les cimetières. Une certaine tolérance est donc demandée aux habitants et aussi une petite dose de participation pour entretenir son trottoir : le cadre de vie est l'affaire de tous !

**Dans cette dynamique et sous la houlette de Pauline Amari, Adjointe au développement durable, les élus appellent tous les Capdenacois à participer à la 1<sup>ère</sup> édition de la journée citoyenne, le samedi 10 juin.**

Ciblée sur le quartier de Lescrozailles, la journée citoyenne consiste à tous se mobiliser pour la dévégétalisation des trottoirs. Les jeunes de la Bourse

au permis seront également présents et mobilisés.

La journée se déroulera suivant le programme suivant :

- accueil café à 8h30
- début des travaux à 9h
- fin de l'opération à 12h suivie d'une collation offerte

Seront présents à cette journée, les agents de l'équipe espaces verts pour échanger avec les habitants et expliquer le travail fait par le service. Pour ceux qui n'en seraient pas équipés, il sera mis à disposition des participants des gants, des gilets jaunes, et des sacs poubelles. Des sachets de graines de fleurs seront distribués avec une information sur les fleurs à semer en lieu et place des mauvaises herbes.

Le prochain stand des élus sur le marché aura lieu le **samedi 3 juin 2023** et sera consacré à l'environnement et au développement durable.

**Journée citoyenne**  
Samedi 10 juin  
Quartier Lescrozailles

**Désherbage collectif**  
Rendez-vous  
place Vincent Auriol  
à partir de 8h30



## Respecter son environnement passe par des relations durables avec son voisinage



**Pour mémoire, il est interdit de brûler les déchets verts dans son jardin sous peine d'une amende de 450 €.**

En effet, brûler des feuilles, des herbes ou des branches est extrêmement toxique. Brûler 50 kg de végétaux émet autant de particules fines qu'un trajet de 14 000 km en voiture ! Cela peut aussi créer des troubles de voisinage et des risques d'incendie.

### Alors que faire ?

- utilisez vos déchets en **paillage** pour maintenir l'humidité au sol et limiter la pousse des mauvaises herbes,
- valorisez vos déchets en **compost** en les laissant se décomposer naturellement dans un coin de votre jardin, avant de les réutiliser pour enrichir votre terre. Ajoutez-y vos épluchures, marc de café, coquilles d'œufs, fruits abîmés, légumes avariés et cendres, vous obtiendrez un terreau de première qualité. Les déchets verts sont bourrés d'azote, excellents pour la croissance des plantes !

### Passage de la tondeuse

Les horaires de tonte sont réglementés en France. Sur la Commune de Capdenac-Gare, la tondeuse peut être utilisée :

- Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h.



## Rénovation des trottoirs

La campagne de rénovation des trottoirs a repris en début d'année avec la rue Victor Hugo. Le Service Voirie a retiré les anciennes dalles, a posé les nouvelles bordures et réalisé les bétons de surface.



Stéphane Bérard, Maire, et les équipes des services techniques

## Les nouveaux véhicules des services techniques

Dans le cadre du renouvellement de la flotte automobile, la Commune vient de faire l'acquisition de deux camions bennes de moins de 3,5 tonnes. Ces deux véhicules viennent en remplacement des anciens deve-

nus obsolètes. Ils vont accompagner, pour plus d'efficacité et de confort, les agents des services espaces verts et Voirie-Festivités dans leurs missions quotidiennes de nettoyage et de mise en valeur du cadre de vie.



## Pose de barrières à Massip

Le service voirie a procédé début mars à la pose de barrières, impasse de Massip. Cette protection sécurise les usagers de cette voie publique qui surplombe le talus de la SNCF de plusieurs mètres. L'utilisation d'éléments en bois permet de s'intégrer parfaitement dans l'environnement du quartier.

## Restaurant scolaire : un nouvel auvent

Lors de la crise sanitaire, un self a été mis en place pour les élèves du collège Voltaire. Une zone d'attente a été créée à l'extérieur du restaurant scolaire et des auvents avaient été installés en cas de pluie. Les anciennes structures s'étant dégradées et n'étant plus étanches, les services techniques municipaux ont procédé à leur remplacement. Avec cette nouvelle couverture, les collégiens fréquentant le restaurant scolaire sont assurés d'être à l'abri durant leur attente.



## En 2024: les habitants de Capdenac seront comptés !

Le recensement est une opération vitale pour une Commune. Effectué tous les cinq ans, le recensement conditionne les dotations versées par l'État : un habitant de plus c'est 100 € de plus par an !

Le recensement donne aussi « une photo » des habitants: les données recueillies sont anonymement traitées pour fournir des statistiques sur les tranches d'âge de la population, la composition des foyers, la nature des logements, les catégories d'emplois occupés, etc. ...

C'est une source de données qui permet d'anticiper des tendances: effectifs dans les établissements scolaires, vieillissement de la population, besoins d'aide en matière d'habitat etc. Connaître sa ville permet d'adapter les politiques publiques au plus près des besoins des habitants.

Le recensement ne durera que quelques semaines début 2024. C'est pourquoi il est nécessaire de s'y préparer dès maintenant. Les services municipaux vont vous proposer d'apposer les numéros de votre rue sur votre propriété. En plus de son importance pour le recensement, l'amélioration de votre adressage permet un acheminement de votre courrier sans erreur, une livraison optimale de vos colis, la réception de la propagande électorale envoyée par la Préfecture, etc.

### La ville de Capdenac recherche des jeunes pour les emplois saisonniers suivants :

#### ● Secrétariat des services techniques :

Un poste de secrétariat administratif  
Contrat de 2 mois : juillet et août  
Profil : bac + 2 minimum, maîtrise des outils informatiques, accueil du public, discrétion.

#### ● Équipe de la voirie et des festivités :

Travaux de nettoyage et de voirie. Deux postes avec des contrats de 1 mois pour la période juillet et août  
Profil : permis B exigé, autonomie, disponibilité le samedi matin.

#### ● Équipe des espaces verts :

Deux postes : contrat de 2 mois sur la période juin, juillet et août  
Profil : permis B si possible, profil manuel, travaux en extérieur et physique.

#### ● Équipe entretien des locaux :

Travaux de nettoyage. Un poste : contrat d'un mois en août  
Profil : permis B avec moyen de transport si possible, travail en WE, autonomie.

#### ● Service écoles :

Travaux de nettoyage. Deux postes : contrat de deux semaines en début juillet et 2<sup>ème</sup> quinzaine d'août

### Le CCAS de Capdenac recherche des personnes pour assurer les remplacements d'été :

#### ● Service d'Aide à Domicile :

Remplacement d'été y compris les week-ends sur les périodes suivantes : du 3 au 23 juillet, du 24 juillet au 13 août et du 14 août au 3 septembre.

**Si vous êtes intéressé(e) par ces postes, merci d'envoyer une lettre adressée à Monsieur le Maire et un CV au plus tard pour le vendredi 19 mai 2023.**

### ● La Commune de Capdenac recherche un électricien-plombier

à temps plein, affecté au service bâtiments possédant un CAP ou BEP électricien ou un Bac pro électrotechnique. Si vous êtes intéressé, merci de nous adresser une lettre de motivation et votre CV détaillé avant le 17 avril 2023.

Les lettres de motivation et CV sont à adresser à Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, 1 avenue Albert Thomas, BP 29, 12700 CAPDENAC-GARE ou par courriel à : [contact@capdenacgare.fr](mailto:contact@capdenacgare.fr)

Pour toute information complémentaire, contacter le service RH au 05.65.80.22.36

## Agenda

● **Mardi 11 avril à 18h** : Visite des élus à Livinhac (Foyer de Livinhac)

● **Jeudi 13 avril à 18h** : Visite des élus à Saint-Julien (Foyer de Saint Julien)

● **Vendredi 14 avril** : portes ouvertes de l'Ecole Beau Soleil

● **Samedi 15 avril matin** : portes ouvertes à l'Accueil Passerelle (école Beau Soleil)

● **Samedi 15 avril de 9h à 12h et de 14h à 17h** : Collecte Mémoire Seconde Guerre Mondiale (en Mairie)

● **Lundi 17 avril à 18h** : Visite des élus (Place de la Gendarmerie)

● **Jeudi 20 avril à 18h** : Visite des élus dans le quartier de Lescrozailles (Place Vincent Auriol)

● **Mardi 2 mai à 18h** : Visite des élus quartier du Parc de Capèle (Parking de la Résidence Capèle)

● **Jeudi 4 mai à 18h** : Visite des élus sous la halle

● **Samedi 3 juin de 9h à 12h** : stand des élus sur le marché

● **Samedi 10 juin de 9h à 12h** : Journée citoyenne Environnement (Lescrozailles)

● **Mercredi 21 juin** : Fête de la Musique (Parc de Capèle)

● **Samedi 24 juin** : Fête des écoles publiques (Parc de Capèle)



La prochaine collecte du don du sang aura lieu les **mardi 9 et mercredi 10 mai 2023 de 13h30 à 18h30 à la salle Agora**